

## Avis de modification de l'entente d'inscription au Système du réseau de santé pour les exploitants de pharmacies

4 juin 2019

Un avis est envoyé à toutes les pharmacies qui ont conclu une entente d'inscription au Système du réseau de santé (SRS) pour les pharmaciens exploitants (« l'entente ») selon laquelle, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, TELUS Health Solutions, Inc. sera le fournisseur de services sécurisés de connectivité au réseau et de transmission de données.

Conformément à l'entente, chaque pharmacie doit être connectée par un serveur acquéreur au SRS aux fins de la facturation du Programme public de médicaments de l'Ontario. À l'heure actuelle, il y a trois serveurs acquéreurs pouvant se connecter au SRS : Shoppers Drug Mart, Rexall et TELUS Health Solutions. À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, TELUS Health Solutions sera le seul serveur acquéreur en mesure de se connecter au SRS, en raison d'un changement dans la gestion des contrats avec des fournisseurs attirés de serveurs acquéreurs du ministère.

Le ministère collabore avec les trois serveurs acquéreurs actuels (Shoppers Drug Mart, Rexall et TELUS Health Solutions) pour assurer une transition en douceur. Toutes les parties ont assuré le ministère que les pharmacies qui transmettent actuellement par l'entremise du serveur acquéreur de Shoppers Drug Mart ou de Rexall seront transférées au serveur de TELUS Health Solutions d'ici le 30 juin 2019, ou avant. Toutefois, si vous avez des questions ou des préoccupations, vous devriez communiquer avec votre serveur acquéreur.

En vertu de l'entente, chaque pharmacie est tenue de fournir au ministère un préavis écrit de tout changement apporté au serveur acquéreur. Cette exigence ne s'applique pas à la transition vers le serveur acquéreur de TELUS Health Solutions décrite ci-dessus.

Le ministère a travaillé avec diligence avec ses partenaires en technologie de l'information pour assurer une transition en douceur et minimiser toute interruption de votre connexion au SRS.

Les pharmacies devraient adresser toutes les questions concernant cette transition à leur serveur acquéreur actuel.